

Circonscription IEN MOLSHEIM

Plaine, le 29/11/2022

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE ETS

Affaire suivie par

M. ARGELLIES Philippe

Téléphone

0388472027

Courriel

ce.0671255A@ac-strasbourg.fr

Adresse

1 PLACE DE LA MAIRIE

7420

PLAINE

Procès verbal du conseil d'école du 18 novembre 2022

Présents :

- Caroline Gress, Marie-Charlotte Conrado, Sabrina Felder, Laurent Viennot, représentants élus des parents d'élèves.
- Anne-Marie Burcklé, Jessica Thaon, Sandra Guth, Philippe Argelliès (directeur), enseignants
- Isabelle Ferry, Atsem

Absents excusés :

- Véronique Weibel, inspectrice de l'Education nationale
- Aucun représentant de la mairie n'était présent (conseil municipal de Plaine dissout le 10 novembre 2022 par le Président de la République)

1./ Ordre du jour

Deux point supplémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour initial :

- La sécurité à la sortie des classes
- Les devoirs du soir à l'école élémentaire

2./ Approbation du dernier PV

Le procès verbal du conseil d'école du 17 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

3./ Composition et attribution du conseil d'école

Le directeur rappelle la composition et les attributions du conseil d'école.

4./ Effectifs

Répartition par classe 2022-2023

PS/MS/GS - 6/6/5	17
CP/CE1 - 12/8	20
CE2/CM1 - 8/7	15
CM1/CM2 - 6/14	20
Total	72

9 enfants nés en 2020 sont inscrits à la mairie dans l'état civil (futurs PS).

Il devrait y avoir 67 élèves à la rentrée de septembre 2023.

Une fermeture de classe est à prévoir (risque de triple niveau).

5./ Règlement intérieur

Madame Conrado explique qu'en début d'année, certains enfants de l'école élémentaire sont sortis seuls de l'école à la fin des cours (11h50 et 16h30), côté mairie, sans que leurs parents soient présents. Cela pose un problème de sécurité.

Monsieur Viennot propose de fermer l'accès de l'école côté mairie et de faire sortir tous les élèves de l'élémentaire côté parking de la salle polyvalente.

Le directeur préfère attendre les nouvelles élections municipales car la sécurité en dehors de l'enceinte de l'école est de la responsabilité du maire. En attendant, une information sera faite aux parents sur la sécurité aux abords de l'école.

6./ Projets d'école

Cette année, un simple avenant au projet d'école a été rédigé.

7./ Projets des différentes classes

Maternelle :

- Visite de la ferme du Heydé : les animaux de la ferme
- L'école du dehors : classe en extérieur tous les jeudis. Découverte des plantes, des animaux. Les élèves sont très réceptifs et apprennent de nombreuses choses.
- Les Olympiades (manifestation sportive inter-village) organisées à Plaine

CP/CE1 :

- Septembre : évaluation nationales CP et CE1.
- Octobre : Visite du pressoir à La Broque avec la classe maternelle. Chaque élève a reçu une bouteille de jus de pommes. La visite de la boulangerie Turlupain a été reportée au 2e trimestre (avec la classe maternelle)
- 24 mars : Jeux collectifs (activité Haute Bruche Ecoles)
- 15 juin : pentathlon (activité Haute Bruche Ecoles)

CE2/CM1 :

- Participation à la manifestation Ecoles qui chantent.
- Projet Natura 2000 : Etude de la forêt proche du village et de certains animaux emblématiques en voie de disparition (grand tétras, lynx). Organisé avec la Maison de la nature (Oberhaslach).

- 15 juin : pentathlon (activité Haute Bruche Ecoles)

CM1/CM2 :

- Les élèves étudient cette année en histoire le XIXe et le XXe siècle, notamment les deux guerres mondiales. Deux sorties sont prévues si les finances sont suffisantes : Fort de Mutzig et Mémorial de Schirmeck.

- Projet Natura 2000 : Etude de la forêt proche du village et de certains animaux emblématiques en voie de disparition (grand tétras, lynx). Organisé avec la Maison de la nature (Oberhaslach).

Toutes les classes :

- **Natation** : Durant la première semaine de septembre, les élèves de MS et GS étaient chaque après-midi à la piscine. Les élèves de l'élémentaire y vont tous les mardis, du 13 septembre au 30 novembre.

- **Bricolage de Noël** : le 15 décembre, des ateliers de bricolage seront organisés pour toutes les classes. Les élèves des différentes classes seront mélangés. Les élèves auront le choix de l'atelier.

- **Une classe d'eau** sera organisée pour tous les élèves de l'école.

Sortie à la Maison de la nature à Oberhaslach (2 mai pour les CE2/CM et 4 mai pour les maternelles/CP/CE1) : découverte de l'écosystème de la mare et d'une zone humide le long de la rivière Hasel. Un intervenant extérieur est prévu pour chaque classe.

Sortie à Plaine fin mai, le long de la Bruche à Poutay. Révissestissement de ce qui aura été vu lors de la première sortie.

Sortie à Naturoparc (Hunawihr). Date à définir au moment de la réservation.

Ces sorties ont un coût : environ 2 500 euros (sans le transport). Le prix du transport a beaucoup augmenté. Une demande de subvention est faite à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. L'ADEM verse également une aide pour les classes découverte sans nuité.

Le directeur a évoqué la possibilité de demander une participation financière aux familles.

8./ Le harcèlement : protocole pHARe

Le directeur présente le protocole pHARe qui est mis en place dans toutes les écoles pour lutter contre le harcèlement. Les parents d'élèves auront également une information à ce sujet.

Ce protocole s'appuie dans un premier temps sur le respect, la bienveillance, l'empathie.

Tous les élèves de l'école élémentaire auront 10h d'apprentissage sur ce sujet.

Les élèves du CM1/CM2 créeront un film sur le harcèlement. Il sera projeté aux élèves des autres classes.

9./ Les devoirs à l'école

Madame Conrado a évoqué les difficultés qu'ont certains parents d'élèves avec les devoirs à faire à la maison. Certains parents rentrent tard le soir de leur travail et il leur est difficile de s'occuper des devoirs de leurs enfants.

Ces parents sont invités à se tourner vers les enseignants concernés afin d'en discuter.

1./ Association Récré Loisirs

- La fête de la Saint Nicolas aura lieu le 6 décembre à 10h devant la salle polyvalente. Chaque enfant aura une clémentine, un maneïle et un chocolat chaud. Les parents sont également invités.

- La fête de Noël : le format reste à définir. La date retenue est le 16 décembre à 18h. Une communication sera faite aux parents par le biais de l'école car il faudra de nombreux volontaires.

- Le directeur remercie les membres de l'association Récré Loisirs pour leur soutien précieux.

11./ Les finances de l'école (coopérative)

Compte coopérative scolaire (Caisse d'Epargne) : solde créditeur de 2000,62 euros

Les factures de transport sont payées par la mairie, sans impacter le compte des fournitures scolaires.

Sandra GUTH, secrétaire de séance

Le Directeur, Philippe ARGELLIES

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a vertical line and a horizontal stroke at the bottom.